Pas d'appel à candidature au numérique terrestre pour les télévisions locales avant le mois de septembre

Début mars, le président du CSA demandait à Catherine Tasca la promulgation rapide du décret sur l'ouverture de la publicité aux secteurs interdits pour les télévisions locales, dont dépend le lancement de l'appel d'offre au numérique terrestre pour ce type de services. Or, Dominique Baudis a indiqué le 27 mars dernier que l'appel à candidature pour les télévisions locales n'interviendrait probablement pas avant le mois de septembre prochain, après la publication des décrets définissant notamment le cadre réglementaire pour ces chaînes en matière de production et de cinéma. Pourtant, selon le président du CSA, la télévision locale « sera l'un des facteurs du succès de la télévision numérique terrestre».